

Montréal, le 29 août 2018

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

À : Hydro-Québec dans ses activités de transport et tous les demandeurs de statut d'intervenant

**Objet: Demande de modifications des tarifs et des conditions de services de transport pour l'année 2019
Dossier : R-4058-2018**

Dans sa décision D-2018-021 rendue dans le cadre de la Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2018, la Régie de l'énergie (la Régie) prévoyait la tenue d'une séance de travail afin que le Transporteur présente l'indicateur IF de 2e génération.

Cette séance de travail aura lieu le vendredi **21 septembre 2018 de 9:30 à 12:00** dans la Salle Riopelle des bureaux de la Régie à Montréal.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml